



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.5

N° de la demande :	2011-5856
Demande :	Modifications de l'étiquette du produit : cultures de rotation
Produit :	Fongicide Sitch 62.5 WG
Numéro d'homologation :	28189
Matières actives (m.a.) :	Cyprodinil et fludioxonil
No de document de l'ARLA :	2258666

Contexte

Le fongicide Switch 62.5 WG est homologué pour la suppression ou la répression de diverses maladies des oignons, des fraises, des bleuets (en corymbe et à feuilles étroites), des framboises, des mûres, des carottes, des feuilles de moutarde, des feuilles de navet, du chou, des amélanthes, des haricots secs et succulents, du ginseng et du groupe de cultures 1B, des concombres de serre, des raisins, des épinards, des poivrons de plein champ, des poivrons de serre, les tomates de plein champ et des plantes d'ornement d'extérieur (sauf les roses).

But de la demande

La présente demande a pour objet de réduire la restriction sur les cultures de rotation pour le fongicide Switch 62.5 WG, passant de 12 mois à 30 jours après la récolte.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune donnée sur les résidus de cyprodinil et de fludioxonil n'a été soumise pour étayer la modification de la restriction sur les cultures de rotation sur l'étiquette du fongicide Switch 62.5 WG, passant de 12 mois à 30 jours après la récolte. Dans le cadre de cette requête, on a réévalué des données provenant d'essais en milieu clos et en champ sur des cultures de rotation visant à mesurer les résidus dans et sur des cultures représentatives. D'après les données disponibles, aucun résidu de cyprodinil ni de fludioxonil ne devrait être présent avec un délai de plantation des cultures de rotation de 30 jours, selon le profil d'utilisation relatif aux cultures primaires figurant sur l'étiquette du fongicide Switch 62.5 WG.

En conséquence, aucune augmentation de l'exposition alimentaire ne devrait donc avoir lieu. L'exposition aux résidus de cyprodinil et de fludioxonil dans les cultures de rotation ne posera de risque inacceptable pour aucune sous-population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné les renseignements disponibles et juge que la réduction de la restriction sur les cultures de rotation à 30 jours après la récolte sur l'étiquette du fongicide Switch 62.5 WG est acceptable.

Références

Aucun

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.